

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des rencontres du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Nomination à la Direction adjointe de la logistique

Suite au processus d'affichage du poste de directeur adjoint à la logistique, le comité de sélection a retenu la candidature de M. Christian Barrette.

Le conseil d'administration a donc procédé à la nomination de M. Barrette au poste de directeur adjoint à la logistique. M. Barrette est détenteur d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique et cumule plus de 24 années d'expérience en approvisionnement.

Nomination à la Direction adjointe du programme soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA) – Hébergement – Rive-Sud

Suite au départ de M^{me} Caroline Gadoury et au processus d'affichage du poste de directrice adjointe du programme soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA) – Hébergement – Rive-Sud, le comité de sélection a retenu la candidature de M^{me} Danika Manseau.

Le conseil d'administration a donc procédé à la nomination de M^{me} Manseau au poste de directrice adjointe – Hébergement – Rive-Sud. M^{me} Manseau est détentriche d'une maîtrise en service social ainsi que d'un diplôme en gestion et développement des organisations, et elle cumule plusieurs années d'expérience en hébergement comme gestionnaire et coordonnatrice.

Adoption du calendrier 2017-2018 des séances du conseil d'administration

Le calendrier publié sur le site Internet du CIUSSS MCQ indique les dates auxquelles le conseil d'administration se réunira au cours de l'année 2017-2018. Sept (7) séances régulières sont prévues entre octobre 2017 et juin 2018. De plus, quatre (4) séances publiques d'information sont également prévues en octobre 2017.

Les séances du conseil ont lieu à différents endroits en Mauricie et au Centre-du-Québec. Le lieu de chaque séance est précisé sur l'avis de convocation publié sur le site Internet et affiché dans l'établissement une semaine avant la séance, à des endroits visibles et accessibles au public.

Adoption de la Politique pour favoriser la bientraitance et pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées

L'établissement accorde une grande importance à la santé, à la bientraitance, à la sécurité et au mieux-être des personnes âgées, qu'elle vivent dans la communauté ou qu'elles soient hébergées dans un milieu de vie.

Cependant, les besoins particuliers des personnes âgées en situation de vulnérabilité justifient l'adoption par le conseil d'administration d'une politique pour favoriser la bientraitance et pour contrer la maltraitance envers elles.

La Politique vise donc, d'une part, à ce que le personnel et les responsables de l'organisation adoptent à l'égard des personnes âgées des comportements empreints de bienveillance. D'autre part, elle identifie les moyens mis en place pour prévenir, repérer, déclarer et intervenir afin de contrer toute forme de maltraitance auprès des personnes âgées qui reçoivent des soins et des services.

Adoption de la Politique de radioprotection

Afin de permettre l'utilisation optimale du rayonnement ionisant tout en assurant la protection du personnel, des usagers, du public et de l'environnement, et ce, en conformité avec les normes et règlements régissant la radioprotection, l'établissement s'est doté d'une politique de radioprotection adoptée par le conseil d'administration.

La Politique s'assure, notamment, que l'établissement se conforme aux différents règlements et normes en matière de radioprotection et d'utilisation de rayonnement ionisant, ainsi qu'une vigie en matière de sécurité nucléaire.

Adoption du Plan annuel 2017-2018

Dans le cadre des obligations qui lui incombent, l'établissement doit se doter d'un plan annuel qui assure une contribution à l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2015-2020 du MSSS ainsi qu'aux fondements de l'organisation, notamment, le Vrai Nord et ses quatre dimensions : qualité de nos services, accessibilité aux services, optimisation de nos ressources et mieux-être des intervenants.

Suite à l'analyse stratégique, les quatre (4) priorités du Plan annuel 2017-2018 sont :

1. Un capital humain en santé et en sécurité afin d'assurer sa disponibilité
2. L'accès aux soins et services professionnels de première ligne
3. L'intégration et la continuité des soins et services

4. Une offre de soins et services de qualité afin de relever le défi de la perte d'autonomie

Le Plan annuel a été présenté au conseil d'administration au terme d'une consultation de l'ensemble des instances de l'établissement, et 36 projets identifiés seront mis de l'avant pour assurer l'atteinte de nos objectifs.

Adoption du budget 2017-2018

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a adopté le budget 2017-2018 de l'établissement qui s'élève à 1 349 667 652 \$.

Pour l'année 2017-2018, aucune mesure de compression n'a été demandée aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux, ce qui fait en sorte que le budget de cette année vient consolider les efforts des dernières années en matière de mesures d'optimisation.

Adoption du Plan d'action 2016-2019 à l'égard des personnes handicapées

Le conseil d'administration a aussi adopté le Plan d'action 2016-2019 à l'égard des personnes handicapées.

Le Plan d'action identifie et vise à réduire les obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap. Il sera disponible sous peu sur le site Internet du CIUSSS MCQ.

Prochaines séances publiques du CA : 13 juin 2017 par conférence téléphonique et 20 juin 2017 à Louiseville

L'heure et le lieu seront précisés sur l'avis de convocation qui sera publié 7 jours avant la date de la séance.